

## REGLEMENT INTERIEUR

### 2019-2020

- ☒ Une période d'essai de 1 mois avant inscription est possible sous réserve de la souscription d'un « pass sport » tamponné par le Boxetrome.
- ☒ Le dossier complet à fournir pour l'inscription (voir fiche d'inscription) est à déposer obligatoirement à l'issue de la période d'essai.
- ☒ Les tireurs en possession d'un passeport sportif SBF le feront compléter par leurs médecins.
- ☒ Pour les mineurs, les entrées et sorties du gymnase se font sous la responsabilité des parents. Le départ du gymnase non accompagné se fait sous autorisation parentale (voir feuille d'inscription).
- ☒ Le gymnase est exclusivement réservé aux pratiquants : le public (parent, amis, sympathisants...) est admis que sur autorisation expresse du moniteur.
- ☒ Le respect des horaires est exigé par courtoisie envers le moniteur.
- ☒ La tenue doit être correcte et adaptée : shorts longs et ajustés, débardeurs ajustés et couvrants, pas de bijoux ni piercings.
- ☒ L'équipement pour la pratique de la BFS est obligatoire à chaque séance et propre à chaque adhérent : **gants, protège-dents, protège-tibias, protège-poitrine, coquille, chaussures.** (ATTENTION : pour les compétiteurs, voir l'entraîneur pour les équipements agréés)
- ☒ Les chaussures sont spécifiques à la pratique de la SBF. Elles doivent être à semelle lisse et à usage en intérieur uniquement.
- ☒ Les équipements du club (gants, cordes, sacs...) sont mis à disposition sur demande au moniteur : ils doivent être rangés après chaque séance, et dans l'état dans lequel ils ont été prêtés.
- ☒ Le port de bandes ou mitaines est obligatoire dans les gants prêtés par le club.
- ☒ Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux et installations mis à disposition par le SIVOSS : gymnase, vestiaires, douches, sanitaires.
- ☒ La pratique de la SBF ne devra s'exercer qu'au sein d'un club affilié à la FFSEFDA durant les entraînements : le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis. Par contre, les démonstrations et compétitions se font exclusivement au titre du Boxetrome.
- ☒ Le club s'adresse à un large public d'hommes, de femmes, et d'enfants, débutants ou confirmés, désireux de pratiquer la SBF dans une ambiance conviviale. Le respect d'autrui et la politesse sont d'une nécessité impérieuse dans la vie associative :
  - ✓ Ni vulgarité de langage et de geste, ni brutalité physique ou verbale
  - ✓ Intégration dans le groupe afin de maintenir les bonnes relations qui règnent au sein du club.
- ☒ La boxe est un sport dangereux où il est exigé maîtrise de soi et fair-play.
- ☒ Les membres du Bureau se réservent le droit d'accepter, de refuser ou d'expulser un adhérent sur simple avis verbal, en cas de non-respect du présent règlement.

jour	horaire	public	entraîneur
mardi	20h-21h30	adultes de plus de 16 ans	Julien ABLAOUI
vendredi	20h-21h30 (1 <sup>er</sup> avril – 31 octobre)	adultes de plus de 16 ans	Nadège BARTKOWIAK
	20h30-22h00 (1 <sup>er</sup> novembre – 31 mars)	enfants de 8 à 16 ans	Gabriel CHATRIAN
dimanche	10h00-12h00	réservés aux entraînements particuliers	

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ CONSERVER LE REGLEMENT INTERIEUR ET NE REDONNER QUE LE RECU SIGNE ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

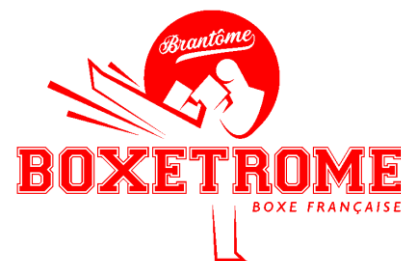
J'atteste avoir reçu le Règlement intérieur du Boxetrome, et j'accepte de m'y conformer en adhérant à l'association.

NOM :

SIGNATURE :

(du représentant légal pour les mineurs)

# FICHE D'INSCRIPTION



## SAISON 2019 /2020

NOM : ..... PRENOMS : .....

Sexe :  F  M Poids : .....

Etes-vous intéressés par la compétition :  oui  non

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone portable (pour avoir les infos du club par sms) : .....

Mail (LISIBLE ET EN MAJUSCULES) : .....

Droit à l'image (cochez la case de votre choix) :

J'accepte /  Je refuse d'être pris en photo ou vidéo, et que mon image puisse être utilisée pour promouvoir la boxe française et l'activité du Boxetrôme.

Pour les boxeurs déjà licenciés :

- N° de licence : .....
- Grade : .....

Pour les mineurs :

- Autorisation parentale obligatoire :

Je soussigné (e) M. Mme ....., représentant(e) légal(e), autorise l'enfant ..... à participer aux entraînements, compétitions et représentations liées à la pratique de la boxe française, et dont le transport pourrait être assuré par un adulte désigné par le Président du club.

- Autorisation de sortie :

Je soussigné (e) M. Mme ....., représentant(e) légal(e), autorise l'enfant ..... à quitter le gymnase seul après le cours.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Feuille d'inscription remplie
- Attestation de reçu du règlement intérieur du Boxetrôme (uniquement le coupon détaché)
- 2 photos d'identité
- 1 certificat médical
- Pour les mineurs : autorisations parentales ci-dessus remplies
- Règlement de la cotisation (chèque à l'ordre du Boxetrôme) (entourer le choix) :

Période d'inscription	objet	Cotisation adulte (16 ans dans l'année sportive)	Cotisation enfant (8 ans dans l'année sportive)
03 sept – 30 juin 2020	<b>Licence + adhésion</b>	<b>115 euros</b>	<b>60 euros</b>
	Adhésion seule	81 euros	43 euros
1 <sup>er</sup> janv – 30 juin 2020	Licence + adhésion	90 euros	46 euros
	Adhésion seule	56 euros	29 euros
1 <sup>er</sup> mai – 30 juin 2020	Licence + adhésion	65 euros	32 euros
	Adhésion seule	31 euros	15 euros

SIGNATURE

(du représentant légal pour les mineurs)